

Convocation Séance du conseil communal

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés d'assister à la prochaine séance du conseil communal qui aura lieu **jeudi, le 27 mars 2025 à 17.00 heures** au centre culturel « A Lannen » à Osweiler, 3, Rue de l'École, afin de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance publique

Comptabilité communale :

- 1. Approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2023.
- 4-2025-01 2. Article budgétaire 3/520/648211/99003 « Participation aux frais d'épuration : Station d'épuration à Echternach » - vote d'un crédit supplémentaire au budget 2025.
- 3. Article budgétaire 4/810/238120/99001 « Apport au syndicat ISKFZ pour investissements à réaliser » - vote d'un crédit nouveau au budget 2025.

Approbation de conventions :

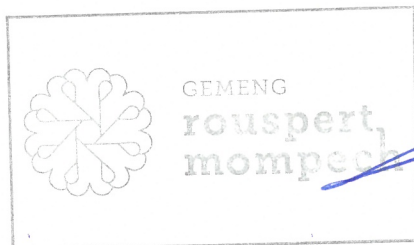
- 1. Convention 2025 relative au Club Aktiv Plus « Club Haus Bien Sûr(e) ».
- 4-2025-02 2. Convention relative à la pose d'un nouveau support d'arrêt moyenne tension à Born, au lieu-dit « Auf der Heid », numéro cadastral 1042/4166.
- 3. Convention concernant le dédommagement pour perte de bénéfice lors des travaux de renouvellement du terrain de football à Rosport.

Transactions immobilières :

- 4-2025-03 1. Compromis concernant la cession gratuite d'une parcelle sise à Osweiler, au lieu-dit « Rue Principale », numéro cadastral 563/2733.
- 2. Compromis concernant l'acquisition d'emprises dans le cadre du projet de réaménagement de la Rue Wandbiert à Osweiler.
- 4-2025-04 Approbation de plusieurs contrats de concession funéraire.
- 4-2025-05 Demandes de subsides extraordinaires.
- 4-2025-06 Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
- 4-2025-07 Informations du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers.

Rosport, le 21 mars 2025

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre,
Stéphanie WEYDERT



Le secrétaire,
Patrick HEINEN

